



L'Ifaci répond aux nouveaux besoins d'évaluation de l'audit interne

L'institut lance de nouvelles évaluations censées améliorer le fonctionnement des directions d'audit interne.

Par Bruno de Roulhac

L'évaluation de l'audit interne: un vecteur de progrès. Pour répondre aux nouvelles attentes des services d'audit interne, l'Institut français de l'audit et du contrôle interne (l'Ifaci) vient d'élargir son offre pour améliorer la performance de ces directions. La Caisse des dépôts, Zodiac et Poste Immo ont été les premiers à en bénéficier.

L'Evaluation Maturité vient aider l'audit interne à lancer une stratégie d'innovation en prise directe avec les besoins de l'entreprise. «*Face aux nouvelles*

réglementations, l'audit interne veut dépasser la simple conformité aux normes et suivre au plus près les initiatives stratégiques de l'entreprise, explique Benoît Harel, directeur d'Ifaci Certification. Pour répondre à leur volonté d'innovation, nous recommandons un panel de pratiques permettant une percée humaine, technologique et méthodologique.»

Alors que les entreprises sont confrontées aux problématiques de maîtrise des coûts, il est nécessaire de repenser l'efficacité du service d'audit interne. L'Evaluation Performance permet de réaliser une analyse comparative de son impact et de l'améliorer par des pratiques à plus forte valeur ajoutée. «*Notre diagnostic permet de briser une certaine routine de l'audit interne : nous pouvons recommander de supprimer certaines activités ou d'en alléger significativement d'autres, ce que l'on ose peu faire de sa propre initiative, poursuit Benoît Harel. Par exemple, réduire les missions récurrentes de deux ou trois jours permet de*

réallouer du temps pour des missions plus qualitatives.»

Si les services d'audit interne doivent se faire évaluer au moins une fois tous les cinq ans par un organisme indépendant, l'analyse se limite trop souvent à un regard a posteriori. «*La Certification Qualité Ifaci s'accompagne d'un suivi sur les trois prochaines années pour mesurer et prolonger les progrès accomplis*», ajoute Benoît Harel. En dix ans, l'Ifaci a accordé 70 certifications auprès des services d'audit interne de toutes tailles et de tous secteurs, pour un investissement de 10.000 à 30.000 euros.

Depuis 2012, les entités publiques sont aussi très engagées. «*Parmi les bons élèves figurent l'Autorité des marchés financiers, la Direction générale des finances publiques et le Contrôleur général économique et financier du Ministère des Finances, constate Benoît Harel. Le mouvement est encore plus récent dans les collectivités territoriales.*» ●